Chailly-en-Gâtinais

Bulletin d'info - n°4 - Automne 2017

Le mot du Maire.

Intermédiaire avec l'édition annuelle du bulletin municipal, voici la 4ème édition papier de notre « Bulletin d'info ».

C'est une rentrée active succédant à un été relativement calme qui fut consacré aux derniers préparatifs du Comice Agricole, où notre commune s'est illustrée lors du défilé avec un char préparé conjointement par des volontaires de Chailly et de la commune voisine de Presnoy.

Avant d'aborder les sujets de la rentrée, voici quelques remarques utiles pour le "bien vivre" sur notre commune. Nous avons depuis début juin une nouvelle règlementation préfectorale concernant le brûlage à l'air libre des déchets "verts" : en résumé... c'est **interdit** ! Sauf dérogation accordée sur demande faite au Préfet. Je vous invite donc à prendre connaissance de ces nouvelles dispositions, car trop souvent je constate que cette règle n'est pas respectée. Autre sujet source de tensions entre voisins, le bruit généré par les diverses activités de bricolage, de jardinage ou les aboiements de nos compagnons à quatre pattes. Merci de respecter les horaires et de contrôler le comportement de vos chiens. Cela permettra d'être en paix avec les oreilles de vos voisins.

Nous avons au programme : l'enfouissement des réseaux aériens et le démontage du bâtiment du transformateur, situés route de Thimory devant l'ancienne école. Ces travaux interviennent en amont de la réhabilitation des bâtiments qui devrait démarrer à la mi-octobre.

Afin de préparer les futurs dossiers de demandes de subventions (exercice contraignant pour un résultat parfois aléatoire) nous envisageons prochainement la réalisation d' études pour la re-qualification des espaces du centre-bourg, ainsi que le contrôle de l'ensemble des réseaux d'assainissement. Ces contrôles complètent les vidanges des installations de traitement des eaux usées effectuées l' année dernière et ce mois ci.

Les réseaux d'éclairage public ayant fait l'objet d'un diagnostic technique, nous allons pouvoir engager les réflexions relatives aux travaux de rénovation pour lesquels nous avons déjà obtenu une enveloppe de subventions par l'intermédiaire du syndicat du Pays Gâtinais et du Ministère de l'Environnement. Ces travaux doivent être engagés avant la fin de l'année.

Le poste électrique situé à l'entrée de l'ancien presbytère va prochainement faire l'objet d'une mise en peinture décorative. Cette opération sera effectuée par un artiste sur la base d'une esquisse proposée par une habitante de la commune. Esquisse qui a été retenue grâce au vote des Calliaciens que je remercie pour avoir exprimé leur préférence. Le coût de cette opération est en majeure partie pris en charge par ENEDIS propriétaire de cette installation.

Pour les amateurs de randonnées pédestres, une opération de remise en état de la signalisation des circuits est en cours.

Élections, 3 élus de Chailly on pris part au scrutin des élections Sénatoriales, qui ont eu lieu le dimanche 24 septembre au tribunal d'Orléans. En amont, la campagne électorale m'a donné l' occasion de recevoir la visite de personnalités, telles que M. Hugues Saury, President du Conseil Départemental et de M. Jean-Pierre Sueur, Sénateur du Loiret. Ces rencontres, toutes sensibilités confondues, sont une opportunité pour faire découvrir notre village.

Fin octobre, notre participation au label "Village Internet" sera validée et je souhaite que notre village conserve cette distinction. Concernant la pétition largement diffusée auprès des représentants politiques et des opérateurs, relative à la qualité de réception de nos téléphones mobiles, des premiers retours positifs ont été reçus. Nous tenterons tout ce qu'il est possible de faire pour permettre à notre commune de rester "connectée".

La rentrée est également le signe de la reprise des activités associatives, nous avons donc listé les manifestations qui auront lieu prochainement dans la commune.

Le Maire, Ivan PETIT

BAL FOLK – Ambiance "Fest-Noz" à Chailly-en-Gâtinais le 14 octobre 2017

Rendez-vous à la salle des fêtes

A 15h : initiation aux danses folk : danses traditionnelles, bourrée, polka, mazurka, rondo, scottish, danses béarnaises et bretonnes. Ce « stage » est destiné aux débutants et curieux du folk en général. Il sera animé par Stéphane RAVAUT, accordéoniste du groupe "La Godille" (animation gratuite)
A 19h : repas tiré du sac.
A 21h : scène ouverte en début de soirée et BAL FOLK avec le groupe « LA GODILLE » (entrée libre)

Solidarité

Les communes, ou les CCAS, sont sollicités par la Préfecture pour mettre en place un registre nominatif dans le cadre du « Plan d'Alerte et d'Urgence ».
Toute personne âgée, isolée, malade ou en situation de handicap peut demander à être inscrite sur ce registre : ceci permet d'avoir la connaissance des personnes qui pourraient avoir besoin d'être visitées ou secourues en période de canicule ou de sinistre.
De même, les coordonnées d'une personne de confiance sont notées ; toutes ces données sont conservées à titre confidentiel.
Les membres du CCAS rencontrent les habitants de la commune susceptibles d'être intéressés par cette démarche. Les personnes qui n'auraient pas été contactées peuvent solliciter la mairie pour être inscrites sur ce registre.

Mutuelle Loiret Santé

En partenariat avec Actiom, association d'assurés,
le Département du Loiret facilite l'accès à une mutuelle santé pour tous.
Informations disponibles au : 02.46.72.01.62, sur www.loiret.fr/santé
ou aux permanences qui auront lieu au Centre Social de Lorris les :

20 octobre, 17 novembre et 15 décembre de **14h à 17h30**
06 octobre, 03 novembre et 1er décembre de **9h à 12h30**

ERRATUM
Bulletin Municipal 2017.

Infirmières à domicile.
FORGET Corinne et LEVESQUE Christine
Tél. 02.38.96.31.62

Prochaines Manifestations

Octobre :
8 - Rando des écoles, concours de pétanque et repas "Tartiflette"
14 - Bal FOLK (voir ci-dessus)
21 - Représentation de la Chorale "CHANTEREINE" de Ladon, à 20h en l'Eglise de Saint Aignan

Novembre :
4 - Formation à l'utilisation d'un DAE (défibrillateur), à 10h en Mairie
11 - Cérémonie commémorative, à 11h devant la Mairie
19 - Bourse aux jouets

Décembre :
2 - Repas du CCAS au profit des anciens
8 - Marché de Noël
31 - Repas de la St. Sylvestre et soirée dansante